

Échos des bahuts : une rentrée en douceur.
(à la rentrée, des changements ont pu avoir lieu)

St Cirgues en Montagne

Pas de prof en éducation musicale, des vacataires en SVT et Espagnol.

Une chef d'établissement non remplacée pour l'instant. C'est l'IA qui est venue lors de la prérentrée pour proposer la « solution » d'un « faisant fonction » venant de la Drôme pour expédier les affaires courantes, pendant qu'un chef d'établissement du bassin viendra une fois par semaine pour signer les documents administratifs importants.

Collège BdV, Privas

Difficultés de remplacement dès la 2ème semaine, les TZR étant tous en poste.

Chantage en SciencesEx : des groupes seulement si les horaires sont diminués.

Lycée de Tournon

Un stagiaire agrégé qui se retrouve à la rentrée avec un service l'obligeant à prendre 3 HS..

Collège de Tournon

1055 élèves (SEGPA incluse) !!
10 A.E.D. au lieu des 11 attendus
6èmes entre 26 et 27 élèves.
5èmes et 4èmes sont à 25-26
3èmes entre 28 et 30 élèves.
Des groupes en sciences mais pas en langues.

La Lombardière, Annonay

5èmes : effectifs lourds de 27-28 élèves par division.
Un stagiaire avec pression du chef d'établissement pour avoir un tuteur dans l'établissement.
3 compléments de service dont un en Drôme (St Rambert d'Albon) et un avec 3 HS imposées.
En tout 6 vacataires et contractuels (sciences physiques/maths, français, techno, espagnol, allemand).

St Sauveur

Perte d'une division en 6ème, les élèves sont 26 par classe.
Suppression d'une 5ème avec pour conséquence 27 élèves par classe.
Sur 19 enseignants, 8 sont sur des postes partagés.

Cruas

Un stagiaire en complément de service au lycée du Teil en SEP et en Section Générale !!
Plusieurs collègues en compléments de service, notamment en langues (3 déplacements par semaine), au collège du Teil ou au collège de Montélimar.
Une contractuelle se trouve même sur trois établissements (Cruas, Dieulefit, Crest).

Lycée V. d'Indy, Privas

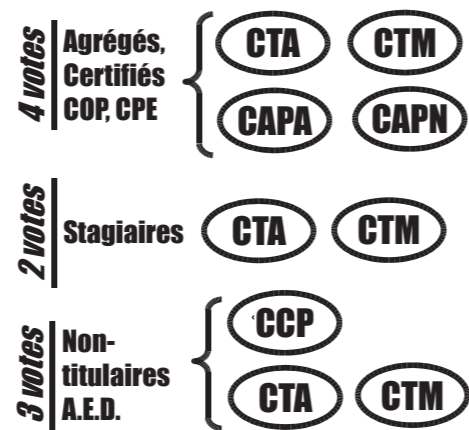
Secondes à 32 en moyenne.
2 stagiaires dont un sans tuteur (documentation).
Conséquence de la suppression de la carte scolaire : les élèves de la Voulte vont à Valence (plus de choix dans les options notamment).
Des enseignements ne sont pas assurés en SEP (commerce, bureautique, communication).
15 postes partagés dont un sur trois établissements (Lycées Astier et Gimond d'Aubenas), ou sur des établissements éloignés, en langues, avec Montélimar ou le LP de Largentière.

Le point sur les élections professionnelles

Ce qui change

Depuis la loi sur le dialogue social de 2008, les règles de la représentativité ont changé. Chaque syndicat doit obtenir au moins 10% des votes pour être considéré comme représentatif.

Le vote électronique, imposé par le ministère, constitue l'autre grande nouveauté. Cependant, boycotter le vote électronique parce qu'on est contre est dangereux : une participation inférieure à 50% des inscrits ne permet plus d'invalider le vote. Le but est donc de voter massivement pour renforcer la représentativité de la FSU et du SNES dans les instances.



Les enjeux

L'enjeu essentiel est la représentativité. Les votes aux CTM et CTA serviront à calculer la représentativité de chaque syndicat et donc sa capacité à négocier avec le ministère, le rectorat. C'est à partir du vote départemental pour le CTA que sera composé le CTD (comité technique départemental), qui discute avec l'IA de la DHG ardéchoise, des créations et suppressions de classes, des cartes scolaires et des compléments de services, des créations et suppressions de postes d'AED et des agents administratifs. En Ardèche, la FSU est largement majoritaire dans les CTD 1er et 2nd degré. Elle défend les intérêts de tous les établissements lors du CTD sur la DHG et les accompagne pour réclamer des moyens supplémentaires le cas échéant.

La représentativité, c'est aussi les moyens humains qui seront délivrés par l'institution et qui permettent aux syndicats de défendre la profession mais aussi de réfléchir sur l'avenir du métier et de faire des propositions.

Le deuxième enjeu est la participation. Moins celle-ci est importante, plus la représentativité des syndicats majoritaire est diminuée.

Convaincre nos collègues de faire le choix du SNES et de la FSU

Faire voter FSU et SNES-FSU

* C'est permettre d'avoir un nombre d'élus suffisant pour peser dans les négociations et défendre les intérêts de la profession.

* C'est permettre un mouvement de mutation transparent avec des élus suffisamment nombreux pour traiter convenablement toutes les disciplines et tous les dossiers.

* C'est affirmer d'autres choix pour nos métiers et nos élèves que ceux qui nous sont imposés.

Du 13 au 20 octobre, votons et faisons voter FSU et SNES-FSU !

Pour quoi vote-t-on ?

Selon la catégorie à laquelle vous appartenez, vous avez entre 2 et 4 votes à faire (voir schéma ci-contre).

2 votes, sur sigle FSU, concernent les comités techniques. Le Comité Technique Ministeriel (CTM) est le lieu de négociation et de présentation des réformes avec le Ministère, les organisations syndicales et les fédérations de parents. Parmi ses attributions, le comité technique académique (CTA) discute de la répartition de la DHG rectorale, des créations et suppressions de postes en lycée ...

2 votes, sur sigle SNES-FSU : Commission Administrative Paritaire Académique et Nationale (CAPA et CAPN) ou Commission Consultative Paritaire (CCP) pour les AED et les contractuels. La CAPN permet entre autre de discuter des modalités du mouvement inter-académique et donc d'en assurer la transparence. Le rôle des élus est notamment d'éviter les passe-droits et de garantir un mouvement national. Les élus à la CAPA ont plusieurs rôles : vérification des barèmes lors des mutations inter et intra académique, vérification et amélioration du mouvement de mutation. Ils traitent aussi les temps partiels, l'accès au corps des certifiés et des agrégés, l'accès à la hors classe et siègent lors des commissions disciplinaires pour défendre les collègues. **Les CCP des AED et des contractuels** sont, entre autre, des lieux de négociations avec le rectorat sur les conditions de travail.



Échos des bahuts : une rentrée en douceur.
(à la rentrée, des changements ont pu avoir lieu)

Les Perrières, Annonay (classé en RRS)

Classes de 5ème à 25-26 élèves
4èmes entre 28 et 29 élèves !
Des « groupes de sciences » allant jusqu'à 25 élèves.

Bourg St Andéol (classé RRS)

3èmes de 27 à 29
3 TZR (HG, Maths, Sciences Physiques) + un TZR rattaché et affecté à Villeneuve de Berg.
En SEGPA, un vacataire remplace un PLP parti à la retraite pour assurer l'atelier de structure métallique. Sans cela, l'IA n'aurait pu proposer une seconde option aux élèves de 4ème et 3ème.

Lycée X. Mallet, Le Teil

La suppression de la carte scolaire a des effets dévastateurs sur les effectifs avec une fuite vers Montélimar. Deux collègues TZR se retrouvent en affectation hors disciplines (une en SEP pour enseigner le Français en plus de l'espagnol, l'autre pour assurer le CDI alors qu'il y avait 9HS dans sa discipline !)
Les effectifs sont à 30 sur tous les niveaux, mais la mise en place de la réforme du lycée désorganise les EDT des élèves et des personnels.
Pb de locaux en EPS, avec les difficultés inhérentes pour assurer les cours.

Villeneuve de Berg

Rentrée agitée car les emplois du temps ne sont pas conformes à la DHG : ceux de troisième, qui intègrent les options, les groupes et l'aide individualisée, n'ont pu être réalisés correctement. Du coup, les groupes de sciences ont été simplement transférés sur le niveau 5ème. Des actions avec les parents sont en cours.

Lycée Boissy d'Anglas, Annonay :

70% des classes à plus de 30 élèves. Certains groupes de langue à 26 en seconde.
La réforme du lycée s'applique avec des classes de 1ère qui mélangent S et ES pour le tronc commun avec, en histoire-géo par exemple, les S qui ont le bac à la fin de la 1ère et pas les ES ... L'accompagnement personnalisé est attribué à des collègues qui n'ont pas les classes, SANS aucune heure de concertation prévue.
Pas de prof de plomberie, manquent des heures en musique.

Les Vans

5èmes: 26 à 27 par classe, suite à la perte d'une division. Les EDT sont problématiques en sciences puisqu'il manque 1,5h sur un niveau.
Beaucoup de compléments de services, notamment avec Vallon Pont d'Arc.
Une stagiaire en documentation sans tuteur.

Le Pouzin

7 postes en compléments de services sur 25.
4 heures non assurées en techno seront faites par un TZR en HS !
7 HS faites par un seul enseignant !
27 élèves en troisième, pas de groupes en langues.